

# 17 SEPTEMBRE : EN GRÈVE ET MOBILISÉ-ES POUR UN AUTRE AVENIR !

Dès le début de la pandémie nous avons mis au cœur de nos revendications la protection de la santé de toutes et tous sur nos lieux de travail. Maintenant, face à la crise économique, nous devons protéger nos emplois, nos salaires et nos services publics. En effet, après quelques semaines de discours valorisant les « héros du quotidien » et dénonçant les trop bas salaires des travailleurs et travailleuses « premiers de corvée », le gouvernement Castex poursuit une politique qui consiste à faire payer la crise aux salarié-es, retraité-es et privé-es d'emploi.

Dans les entreprises la pression est mise sur les salarié-es pour arracher des baisses de salaire ou des augmentations du temps de travail en faisant du chantage à l'emploi. Dans les ministères, on nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail et recruter. Pourtant il y a des besoins énormes. En Italie ce sont 70 000 embauches qui ont été décidées et financées pour baisser les effectifs d'élèves par classe. En France aucune embauche, ni pour les écoles, collèges, lycées, ni pour les universités ! Alors que la crise sanitaire a démontré le besoin d'une recherche publique avec des budgets pérennes, Mme Vidal se démène pour faire passer en urgence sa Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche (LPPR) qui va renforcer le financement par appel à projets et la précarisation des personnels de la recherche.

Le gouvernement annonce vouloir renforcer la formation professionnelle mais poursuit son travail de casse de l'AFPA et limite l'accès aux formations qualifiantes ! La réforme des retraites, arrêtée suite à la crise et à la pression mise par les mobilisations de cet hiver, réapparaît au fil des discours des ministres et du président de la république.

Le « plan de relance » du gouvernement Castex, en prolongeant les politiques libérales, n'est pas une réponse aux crises sociales, écologiques et sanitaires actuelles. La CGT défend la nécessité d'un plan de rupture pour transformer la société pour la rendre émancipatrice. Rompre, par exemple, avec l'argent distribué aux entreprises sans contrepartie et sans résultat : les aides versées doivent être conditionnées au maintien de l'emploi et à son amélioration.



Il est urgent de nous mobiliser pour imposer d'autres choix et exiger la revalorisation des salaires, avec une hausse forte et immédiate pour tous les plus bas salaires, des retraites et le dégel du point d'indice, un plan d'embauche sur des postes statutaires dans nos services publics et l'arrêt de la LPPR. Il y a urgence à développer la formation professionnelle, outil d'insertion, d'accès ou de retour à l'emploi et de transformation des modes de production. Les secteurs du sport et de l'éducation populaire doivent être soutenus par l'État et les collectivités territoriales : les subventions aux associations doivent être maintenues et augmentées pour faire face aux besoins, la commande publique doit être développée pour promouvoir un accès à toutes et tous aux sports et aux activités éducatives et culturelles.

Le 17 septembre mobilisons-nous pour imposer d'autres choix !

**Jeudi 17 septembre - 10h**

## Grève et Manifestation

**Départ : Place A. Bernard**



**SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

SNTRS-CGT : 14 avue Edouard Belin 31400 Toulouse – tél : 05 61 25 58 75 – mèl : sntrstle@dr14.cnrs.fr

# **Pourquoi nous opposons-nous au projet de loi de programmation de la recherche (LPR) ?**

*Extrait de l'appel intersyndical de l'ESR du 9 septembre 2020*

Ce projet institutionnalise la précarisation du personnel de l'ESR et remet en cause ses statuts, gage d'une recherche libre et indépendante. La mise en place des « tenure tracks » (chaires de professeurs juniors), contrats de « pré-titularisation conditionnelle » ouvre la possibilité de contourner les dispositifs nationaux d'accès à la profession d'enseignant-e/chercheur-e et de chercheur-e. La création de nouveaux contrats précaires, les contrats de projet scientifique, frauduleusement dénommés « CDI », dont la fin de contrat est conditionnée à la durée et au financement du projet de recherche, remet gravement en cause les recrutements de personnels titulaires.

Le projet de LPR favorise le financement de la recherche par appels à projets, notamment via l'ANR, au détriment de financements pérennes alloués aux unités de recherche dont les laboratoires ont besoin pour accomplir leurs missions. Il encourage ainsi la mise la concurrence à tous les étages, et oriente et limite les thématiques de recherche à des sujets « porteurs » et/ou jugés « rentables » et « valorisables » par le privé. Une telle logique a notamment fait perdre 10 ans de recherche sur les virus de type coronavirus !

En parallèle, l'annonce budgétaire de 5 milliards d'euros sur 10 ans ne permet même pas d'atteindre les 1 % du PIB pour la recherche publique, et laisserait la recherche française continuer son lent déclin. Ainsi la LPR prévoit 357 millions supplémentaires pour le budget 2021 ce qui représente une augmentation similaire aux dernières années. L'effort dans la programmation budgétaire serait prévu après les élections présidentielles ! Et aucun moyen conséquent n'est prévu pour répondre aux besoins urgents de l'ESR liés à la crise sanitaire.

Le personnel de l'ESR, comme les étudiant-es, ont massivement fait savoir par des manifestations, en particulier le 5 mars, ainsi que de multiples motions, qu'ils rejetaient ce projet de LPR. Aujourd'hui, la Ministre tente, à travers un protocole d'accord "relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières" de faire acter en force les dispositifs de précarité prévus dans la LPR en « échange » de promesses d'augmentation de primes largement individualisées.

Nous exigeons l'abandon de la LPR et comptons, par la mobilisation du personnel de l'ESR, afficher notre détermination à construire un grand service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, au service de toutes et tous, avec des moyens humains, financiers et matériels garantis et pérennes, ou la précarité n'est plus de mise.

---

## **CAP avancement ITA : ce qui change en 2020 !**

Cet automne 2020 ne sera plus comme les autres, les promotions sur dossiers seront décidées uniquement pas l'administration du CNRS. Les CAP ne sont plus compétentes pour traiter les promotions.

### **Comment cela va-t-il se passer ?**

En région, la commission locale d'interclassement propose à l'administration du CNRS un classement régional élaboré avec des critères locaux et opaques. Les membres (experts et représentants des unités) de la commission locale sont choisis sans appel à candidature et surtout sans aucun représentant du personnel.

### **Pourquoi c'est dangereux ?**

Auparavant en CAP, les représentants du personnel (RP) assuraient un rôle de garde barrière «anti-piston», les promus correspondaient à des critères biens objectifs. Quelles dérivent aurons-nous sans le RP pour nous défendre ?

A présent, les CAPs sont consultées à titre disciplinaire, sur la difficulté de titularisation d'un agent de fin de stage ou sur demande d'un agent, par exemple pour refus d'accorder le télétravail.

